

DEVELOPPEMENT STRUCTUREL POUR LA REUSSITE ECONOMIQUE

AUTEUR : Dr. Abdallah GABSI.

Enseignant Chercheur à Toulouse.

Originaire de la Ville d'Hammamet (Tunisie).

Diplômé des Universités françaises

Docteur en Droit International et Européen

Docteur en Aménagement de l'Espace, Urbanisme.

Docteur en Gestion.

Docteur en Sciences économiques : Economie internationale et

Economie du Tourisme.

**Cet article est publié dans la Revue Saout El Jalia N°30/31.Novembre-Décembre
1999.**

Paris. pp. 26-29.

UN DÉVELOPPEMENT STRUCTUREL POUR LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE

LE CAS DE LA TUNISIE

"L'acte éthique est un acte de la personne. Les réflexions sur les structures montrent que dans un tel champ, interventions et décisions humaines prennent place dans une chaîne d'actions qui portent d'effets tout au long du processus et entraînent des répercussions dans le temps".

Auteur : Dr. Abdallah GABSI

Hugues PUEL

In l'Économie au défi de l'Éthique

La Tunisie est parmi les rares pays qui enregistrent une croissance en cette période économique difficile. En effet les résultats enregistrés ne sont pas les effets du hasard; ils sont obtenus par une politique économique définie par l'État et réalisée par les secteurs public et privé.

Ces résultats encourageants sont les fruits d'efforts conjugués fournis dans bien de domaines. La poursuite du développement économique a besoin de la stabilité politique instaurant la confiance qu'exigent les investisseurs nationaux et étrangers. Ces investissements relevant de divers secteurs profitent du développement structurel auquel ils contribuent d'ailleurs.

C'est, par une politique générale cohérente et une stratégie nourrie du pragmatisme inspirant la confiance et favorisant l'esprit d'entreprise, que le dynamisme a gagné l'activité économique dans son ensemble et

favorisé la croissance approuvée par les institutions internationales.

Aussi, convient-il de mettre en évidence les progrès enregistrés dans quelques domaines.

UNE ÉCONOMIE AU RENDEZ-VOUS DE LA CROISSANCE.

En matière économique, tout en diversifiant ses activités, la Tunisie a misé sur le Tourisme. Cette activité a connu une croissance vertigineuse. L'époque du Tourisme secteur d'appoint pour éponger le déficit de la Balance des paiements semble déjà très loin. Tous les paramètres sont à la hausse : En 1998, la Tunisie accueille près de 5 Millions de touristes, enregistre 1,7 milliard de dinars soit l'équivalent de 8,8 Milliards de Francs, soit respectivement plus 1% et plus 8,2 % par rapport à l'année précédente. Le Budget consacré à ce secteur a lui aussi augmenté par rapport aux années précédentes. Il se

chiffre à 21 millions de dinars soit l'équivalent de 10,8 millions de francs. L'activité touristique représente 7 % du PIB et fait vivre 650 000 personnes directement ou indirectement liées à ce secteur.

Les constructions hôtelières se poursuivent dans certaines zones et dans d'autres elles prolifèrent. De nouvelles zones ou stations touristiques sont créées, comme celle de "Hammamet Sud", répondant aux besoins et diversifiant ainsi la clientèle touristique. Le tourisme se renforce dans les zones initialement définies comme étant "prioritaires" et étend son champ d'action aux zones dites, "envisagées" au début de la planification touristique. Cette activité est au centre de la planification urbaine. Cela se constate dans les zones touristiques qu'elles soient de l'intérieur ou du littoral.

Les progrès gagnent différentes sections de l'activité tou-

ristique tunisienne. La Tunisie est, comme l'a précisé M. Michel Boulanger, Président honoraire de l'ISMH ("International Society of Medical Hydrologie and Climatology), la deuxième destination de la Thalassothérapie mondiale.

Par les apports en devises et les effets d'entraînement sur les autres secteurs, le tourisme est apparu comme activité à la fois dynamisante et urbanisante. L'interaction qui caractérise le Tourisme dans ses rapports avec les autres activités (Bâtiment, travaux public, artisanat utilitaire ou touristique, transport sous toutes ses formes du secteur public ou privé, secteur bancaire, assurance, agriculture, ... activités extra-hôtelières...) fait de lui l'un des moteurs de l'activité économique. Il occupe, de ce fait, une place de choix dans les résultats de la croissance. Parmi ses effets induits sur les autres activités, il convient de rappeler que le secteur du transport aérien est de loin celui qui reçoit le plus d'attention : un huitième aéroport devrait être opérationnel sur le sol tunisien dont la superficie est de 164 000 Km².

Le tourisme dont la clientèle est essentiellement originaire des pays de l'Union Européenne (+ de 60 %) renforce l'ouverture ayant toujours caractérisé la Tunisie qui, par les événements qui ont marqué son histoire, apparaît comme "carrefour de civilisations".

UN PAYS CARREFOUR DES CULTURES ET DES CIVILISATIONS : ouverture sur le reste du monde.

Cette ouverture se présente à la fois sur le plan économique et sur le plan politique. Attachée à la sécurité sur le plan interne et externe, la Tunisie renforce ses liens avec les pays voisins en contribuant à l'édification de l'Union du Maghreb Arabe. Selon les termes mêmes de Monsieur Président Ben Ali "La Tunisie se veut être un catalyseur de l'entente et de la coopération entre les États membres dans tous les domaines économiques, sociaux, culturels et humains...".

Refusant le statique et favorisant le dynamique, la Tunisie, qui a opté pour le libéralisme, affronte la mondialisation par la mise à niveau dans les différents domaines de la vie économique. La Tunisie se veut toujours ouverte sur l'économie mondiale. Après l'accord d'association conclu avec l'Union Européenne, elle a adhéré à l'OMC (l'Organisation Mondiale du Commerce). Et depuis, elle affronte avec détermination son intégration dans l'économie mondiale. Cette volonté a été exprimée par Monsieur le Président Ben Ali "Il faut pour réussir, assurer sa mise à niveau intégrale, c'est-à-dire mettre à niveau non seulement son économie, pour améliorer son efficacité et la rapidité de son adaptation aux changements de l'environnement international, mais aussi le pays dans son

ensemble". La vision, à la fois globale et particulière, a toujours caractérisé la politique menée en Tunisie et qui a débouché sur les résultats escomptés.

La diversification caractérise non seulement l'économie mais aussi la politique internationale. Après avoir cherché à consolider les liens de coopération avec les autres pays du Maghreb au sein de l'UMA et avec les pays de l'Union Européenne, la Tunisie se veut également tournée vers les autres pays arabes tel que l'Égypte. Aussi, a-t-elle favorisé la coopération avec ce pays par la signature d'accords portant sur le domaine économique, social, culturel et sur la création d'une zone de libre échange, étape pour la mise en place d'un marché commun arabe.

En tant que pays d'Afrique, la Tunisie multiplie et renforce, également, ses liens de coopération avec les autres pays du continent.

L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE : une préoccupation capitale.

Consciente de l'intérêt du savoir qui devient une exigence du monde que nous vivons, la Tunisie lui accorde une place de choix dans la vie économique et social. Elle oeuvre, par conséquent, pour l'adaptation de l'enseignement aux exigences du monde moderne et le développement de la Recherche scientifique. Dans ce domaine l'État, joue un rôle clé tant sur le plan

de l'investissement que celui du fonctionnement. Il favorise l'enseignement privé. Il veille à ce que celui-ci réponde aux normes établies par l'Administration.

En effet, l'amélioration aussi bien quantitative que qualitative du dispositif tunisien de la recherche scientifique et du développement technologique sont au centre des préoccupations de l'État. Celui-ci cherche à renforcer ses capacités de création et d'innovation, à diversifier et à multiplier les domaines de compétences et à pallier les insuffisances. Il a fait de la recherche scientifique et du développement technologique, un enjeu civilisationnel.

Les textes de lois, telle que celle relative à la recherche scientifique et du développement technologique du 31 janvier 1996, se multiplient pour la réalisation de ces objectifs que l'État veut au service du développement multidimensionnel. Une cohérence caractérise la politique menée dans bien des domaines. Aussi, dans sa nouvelle stratégie le Gouvernement, a-t-il consacré une place de choix à la coopération Nord-Sud et à la coopération Sud-Sud.

Dans le monde actuel, la connaissance et le savoir, qui s'alimentent de l'information, sont devenus parmi les capitaux les plus recherchés. Pour les renforcer, au service de l'homme et de la société, l'État favorise les échanges par la constitution de réseaux et les rencontres par l'organisation de conférences ou

de colloques : la Tunisie est devenue, plus que jamais, aujourd'hui, une terre d'accueil des manifestations culturelles et scientifiques. Aussi peut-on, rappeler le colloque réalisé, en octobre 1997, par la Mairie de Hammamet et l'Unité de Recherche sur le Bassin méditerranéen (URBM) de Toulouse et ayant pour thème : " Politique de la ville tourisme et extension urbaine"².

A l'aube du troisième millénaire, le tourisme, industrie du voyage, cherche à intégrer les nouvelles technologies visant à assurer une compétitivité, conditionnée par la capacité à maîtriser et à contrôler ses coûts dans l'industrie du tourisme. L'exploitation des nouvelles technologies favorise la transparence par l'information qu'elle offre et qui améliore, par conséquent, la distribution, la qualité des services et la rentabilité. Elle permet aux producteurs d'élaborer leur stratégie. Sur la base de différents indicateurs, le Ministre tunisien du tourisme affirme que : " Le pari du tourisme est un pari gagné "³.

UN PAYS ATTRAYANT POUR LES INVESTISSEURS NATIONAUX ET ÉTRANGERS : l'offre de la sécurité et de la confiance.

La Tunisie se veut favorable à tout investissement jugé bénéfique. L'investissement étranger, attiré par les conditions que le pays offre aux promoteurs, se confirme en Tunisie. Environ

1700 entreprises Étrangères se sont installées en Tunisie. Parmi les conditions offertes par la Tunisie à ses entreprises figurent les exonérations fiscales, une main-d'oeuvre qualifiée et motivée, des zones aménagées en fonction de leurs préoccupations (réseau routier et de télécommunication.... Un autre avantage et non des moindres est le bénéfice pour ces entreprises de l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union Européenne. Le développement structurel à divers niveaux demeure l'élément essentiel de l'attrait des investisseurs étrangers qui retrouvent les investisseurs locaux disposant d'une culture commerciale mesurée par leur sens des affaires et leur esprit d'ouverture sur la modernité.

En 1998, les exportations représentent 6.5 milliards de dinars contre 9.4 milliards de dinars pour les importations, soit un taux de couverture de 68,8 %. Ce taux tombe, parfois, à près de 61 %, en raison de mauvaises conditions climatiques.

POUR UNE POLITIQUE DE DÉMOCRATISATION DE L'HABITAT : les logements sociaux prolifèrent.

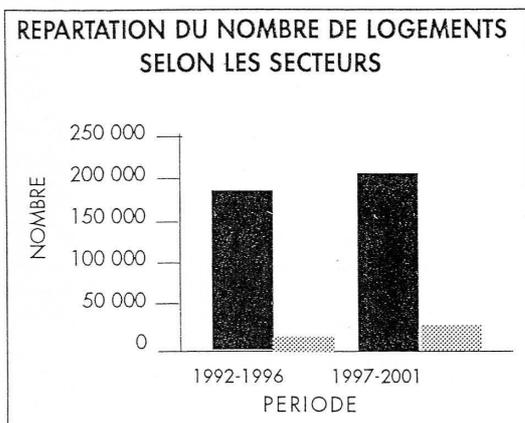
La Tunisie attache un intérêt particulier à la politique de logements. Ainsi, l'État a-t-il pris un ensemble de mesures telles que la restructuration des entreprises publiques de promotion immobilière de Tunisie pour une

meilleure adaptation de leur production aux logements sociaux et l'encouragement de l'initiative privée en octroyant des aides aux promoteurs optant pour les logements sociaux.

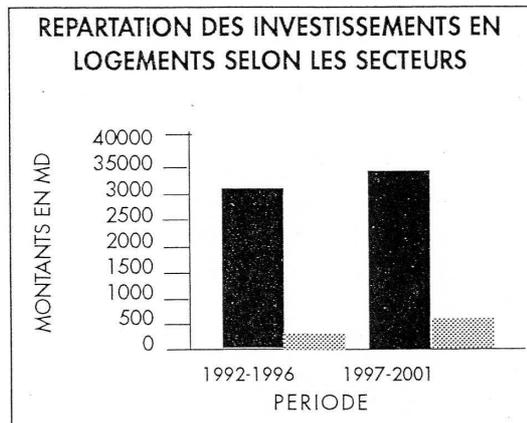
Pour aller dans le sens de ces logements sociaux on a dû

mettre sur pied une banque de l'Habitat et favoriser ses ressources financières en vue d'améliorer ses différents services. Le développement de ce type de logements exige, entre autres mesures, l'allégement des formalités administratives dont

la lourdeur a toujours constitué un obstacle majeur à l'évolution et à la promotion des réalisations. L'administration tunisienne au moyen de l'informatisation commence à gagner en souplesse.



■ Nombre de logements privés
 ▨ Nombre de logements publics



■ Montant investissements privés
 ▨ Montant investissements publics

Pour stimuler la politique de l'habitat en Tunisie, l'État a favorisée l'attribution de crédits divers pour assurer le préfinancement des promoteurs immobiliers et le financement des particuliers pour accéder à des logements pour la période 1992-1996. Nous relevons 43 819 crédits attribués soit 28,25 % par les Crédits Epargne-Logement, 33,5 % par les Crédits directs et 38,25 % par les Crédits de préfinancement. Le montant global de ces crédits s'élève à 828323 MD et se répartit respectivement entre les différents crédits soit 21 %, 23 % et 56 %.

Pour conclure, une cohérence caractérise la politique tunisienne. Une interaction dynamise ses différentes branches. Ce qui a amené à un taux de croissance de plus de 5%, fortement appréciable dans un monde économique incertain et différent de celui de la période d'après guerre et appelé " des trente glorieuses ".

L'économie est, certes, important ; il est au centre des préoccupations de la Tunisie d'aujourd'hui. Visant une politique globale pour un développement durable, la Tunisie s'est attachée à la promotion de la science, de la technologie, de la

culture et des actions sociales.

Aussi, les résultats indéniables seront-ils possibles sans l'instauration d'une sécurité indispensable à la confiance, substance de toute économie.

Abdallah GABSI :

- Docteur en Droit international
- Docteur en Géographie et Aménagement
- Président de l'Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen (URBM) de Toulouse.

1. Réalités n° 693 du 25 au 31/3/1999, p.10
2. Voir "Saout El Jalia" n° 27-28 Mars Avril 1999 pp.31-36
3. Le Monde du 26 juin 1999 p. 6